



DOSSIER

DES PETITES BÊTES QUI NOUS VEULENT DU BIEN

SAUMUR -CHAMPIGNY, LE PAYSAGE AU SECOURS DE LA VIGNE

.....

L'ECHO DU PARC



**BENOÎT BARANGER,
PRÉSIDENT DU PARC**

Cette année 2016 est particulièrement importante pour le Parc, et ce, à plusieurs titres.

Le 30 mai 1996, était créé le Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine, reconnaissance au plus haut niveau de l'État d'un projet mené et soutenu par deux hommes politiques qui ont fortement marqué le territoire : Yves Dauge, ancien sénateur-maire de Chinon et Jean Bégault, ancien député-maire de Doué-la-Fontaine. A l'approche du 20^{ème} anniversaire du Parc, je veux saluer leur engagement sans faille dont nous récoltons aujourd'hui les fruits.

En se replongeant dans les coupures de presse de l'époque, je mesure à quel point les enjeux paysagers et environnementaux imprégnaient déjà l'action du Parc et à quel point ils demeurent aujourd'hui encore des priorités.

2016 sera marquée par plusieurs temps forts. Le 28 mai, le Parc proposera « Un après-midi dans le paysage », événement convivial dédié aux élus du Parc.

L'anniversaire se poursuivra avec la Fête du Parc, le 11 septembre à Doué-la-Fontaine à laquelle vous êtes tous chaleureusement conviés. Je veux à ce sujet remercier les élus du Douessin fortement impliqués dans la préparation de cette manifestation qui sera, j'en suis sûr, une belle réussite.

L'année 2016 voit aussi le bouleversement de notre paysage institutionnel avec la création de communes nouvelles et la fusion de communautés de communes. Face à ces changements, nous avons souhaité modifier les statuts du Parc afin de préserver une représentation équitable des élus de Touraine et de l'Anjou au sein du comité syndical. A ce propos, il est important de rappeler que le Parc est au service des collectivités adhérentes et qu'elles auront une place prépondérante à jouer dans le renouvellement de la charte qui s'annonce comme le chantier de ces prochaines années.

Pour témoigner du faire ensemble qui nous anime, je vous invite à parcourir les actualités et le dossier central de ce nouveau numéro.

Bonne lecture.

Sommaire

3 EN BREF

- La marque Parc, une offre touristique de qualité
- Un film sur l'approvisionnement en restauration scolaire
- Soutien au marché de producteurs de pays du canton d'Allonnes
- De nouveaux projets en faveur de la transition énergétique
- Les chauves-souris protégées à Brion



6 DOSSIER

- Des petites bêtes qui nous veulent du bien

10 MA COMMUNE

- La Breille-les-Pins

11 LES INSTANCES DU PARC

Voilà trois ans qu'il n'avait pas été recensé sur le site de l'Étang et des boisements de Joreau, récemment classé en Réserve Naturelle Régionale avec l'appui du Parc... Lui c'est le discret et rare Butor étoilé, un oiseau de la famille des hérons, adepte des roselières, capturé ici grâce au piège photo déposé sur place ! Son plumage fait de lui un oiseau difficile à repérer !



BUTOR ÉTOILÉ

La PHOTO de l'Echo



JOURNÉE TECHNIQUE « L'HABITAT PARTICIPATIF »

Découvrir les enjeux, les montages financiers et les démarches de ce nouveau mode de construire - Jeudi 19 mai - Les-Bois-d'Anjou (49)
Formation ouverte aux élus et techniciens des collectivités
Le programme des journées techniques 2016 est disponible sur simple demande



LES 20 ANS DU PARC : «UN APRÈS-MIDI DANS LE PAYSAGE»

Ateliers en plein air et moment convivial organisés à destination des élus du territoire
Samedi 28 mai - Candès-Saint-Martin (37), Montsoreau (49).



RÉSIDENCE DE LA COMPAGNIE SPECTABILIS «AGIR COLLECTIVEMENT POUR MANGER MIEUX»

Comédiens, auteur et metteur en scène investissent le territoire pour préparer leur nouveau spectacle « Les yeux plus gros que le monde » coproduit avec le Parc.
Du 17 au 24 mai - dans le Bourgueillois (37)



PARC NATUREL RÉGIONAL
LOIRE ANJOU TOURAINE

LA MARQUE PARC : UNE OFFRE TOURISTIQUE DE QUALITÉ

Avec la mise en place de la Charte Européenne du Tourisme Durable, le Parc ambitionne de développer une offre touristique spécifique, inscrite dans les valeurs du tourisme durable et répondant aux attentes des clientèles qui fréquentent cet espace protégé. Cela s'adresse prioritairement aux familles qui représentent une cible touristique privilégiée pour le Parc.

La Marque « Valeurs Parc naturel régional » est une marque commerciale commune à tous les Parcs et symbolisée par un logo. Elle est déposée à l'INPI (Institut National de la Propriété Industrielle).

Elle peut être attribuée à des produits, prestations d'accueil et savoir-faire, ancrés dans leur territoire et selon des critères qui traduisent les valeurs essentielles des Parcs : l'attachement au territoire, une forte dimension humaine et le respect de l'environnement.

Elle concerne à ce jour en Loire-Anjou-Touraine les hébergements, les lieux de restauration, les sites touristiques, les sorties accompagnées.

La marque s'appuie sur une grille d'audit associant des critères généraux et d'autres déclinés à l'échelle locale par chaque Parc et ses partenaires.

Les prestataires signent une convention avec le Parc pour cinq ans, dans laquelle ils s'engagent à respecter les critères préalablement définis.

Cet outil d'animation, de mise en réseau, orienté vers la promotion, permet au prestataire :

- d'affirmer ses valeurs, son « éthique » et son engagement ;
- de se différencier de la concurrence ;
- d'appartenir à un réseau organisé de prestataires qui partagent des valeurs communes.

Cette année, l'objectif du Parc est d' :

- auditer l'ensemble des prestataires ;
- et de concevoir et programmer des formations dédiées aux membres du réseau.

En bref



DE NOUVEAUX PROJETS EN FAVEUR DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Engagé depuis 2006 dans une politique énergie climat ambitieuse, le Parc Loire-Anjou-Touraine a retenu l'attention de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME) qui lui a proposé de candidater sur un nouveau contrat. La réponse du Parc s'oriente autour de 9 thématiques :

- adaptation au changement climatique ;
- agroforesterie ;
- approvisionnement en produits locaux dans la restauration collective ;
- éco-réhabilitation énergétique du bâti ;
- économie circulaire ;
- filière économique bois-énergie ;
- énergies renouvelables participatives ;
- mobilisation des habitants ;
- renouvellement villageois.

L'appui financier de l'ADEME porte sur l'animation du territoire et la mise en place d'études qui seront menées pendant ces trois prochaines années, en lien étroit avec les partenaires locaux, aux services des collectivités, des particuliers et d'acteurs économiques.

Une bonne nouvelle n'arrive jamais seule ! Le Parc s'était déjà distingué en février dernier par le Ministère de l'environnement en tant que « Territoire à énergie positive pour la croissance verte ». Une nouvelle enveloppe de 500 000 € vient d'être attribuée à 10 nouveaux projets de réhabilitation de bâtiments communaux portés par des communes.

Pour le Parc, il s'agit d'une vraie reconnaissance du travail effectué mais aussi d'un challenge pour être à la hauteur des ambitions portées en faveur de la transition énergétique.



SOUTIEN AU MARCHÉ DE PRODUCTEURS DE PAYS DU CANTON D'ALLONNES



Les marchés de producteurs de pays ont été initiés par les Chambres d'agriculture et se développent un peu partout en France. Ils regroupent uniquement des producteurs et des artisans du territoire, qui proposent les produits de leur ferme ou de leur atelier directement aux consommateurs. La revente y est interdite.

Ce type de marchés connaît un succès grandissant ces dernières années, face à des consommateurs en recherche de qualité et de proximité.

C'est la deuxième année que des communes du canton d'Allonnes se mobilisent pour organiser ce marché. Le Parc accompagne l'initiative en concevant la communication et en assurant les relations presse.

Pour chacune des dates, une diversité de produits est recherchée : viandes, fromages, légumes, vins, bière, artisanat. Elle se complète d'une petite restauration sur place.

Les 3^{èmes} vendredis de chaque mois de 17h à 21h :

- Villebernier - 15 avril
- Vivy - 20 mai
- Allonnes - 17 juin
- Varennes-sur-Loire - 15 juillet
- Brain-sur-Allonnes - 19 août
- Neuillé - 16 septembre



UN FILM SUR L'APPROVISIONNEMENT EN RESTAURATION SCOLAIRE

40% de produits issus de l'alimentation durable, locaux, de saison dans la restauration collective publique, telle est l'ambition de la proposition de loi sur l'ancrage territorial de l'alimentation. Le texte qui devrait prochainement être adopté par l'Assemblée nationale est une avancée pour le développement local. Il pose des principes de saisonnalité et d'origine des produits. Sur de nombreux territoires ruraux et notamment en Loire-Anjou-Touraine, les établissements scolaires n'attendent pas cette obligation pour proposer, au quotidien, des produits frais, locaux et bio.

Pour mieux faire connaître ces démarches, le Parc a confié à Helix, la réalisation d'un film d'une dizaine de minutes qui donne la parole aux acteurs du « mieux manger » : cuisinier, élu, gestionnaire d'établissements

ou producteurs, sont engagés chacun à leur niveau pour une alimentation savoureuse et de qualité.

La plateforme d'approvisionnement en produits locaux co-portée par le Parc est d'ailleurs citée à plusieurs reprises. En partenariat avec Aspire, structure d'insertion et Bio Loire Océan, groupement de producteurs, elle offre un accès chaque semaine à une liste de fruits et légumes dont les prix sont lissés sur l'année. Et ça marche ! Le chiffre d'affaire augmente chaque année de 30%.

Le film est disponible sur le site Internet du Parc, rubrique vidéo ou directement en flashant le code ici.



LES CHAUVES-SOURIS PROTÉGÉES À BRION

311 femelles de Grand Murin, se sont installées entre mai et août derniers pour mettre-bas dans les combles perdus de l'école publique du Tertre de Brion.

Devant la découverte de cette colonie particulièrement importante, la commune a sollicité la LPO Anjou et le Parc pour trouver une solution favorable au maintien de cette espèce protégée tout en assurant le bien-être des enfants fréquentant l'école.

Un plancher en bois vient d'être installé et l'isolation des combles refaite pour éviter la diffusion des odeurs des Grands Murins.

Une convention de protection des chauves-souris a été signée par la commune et l'école. En contrepartie, le Parc prend en charge le coût des travaux grâce à des financements régionaux et départementaux. La LPO suivra l'évolution du gîte.

Si vous découvrez chez vous ou dans votre commune un gîte à chauve-souris, n'hésitez pas à contacter le Parc et la LPO qui poursuivent depuis six ans le recensement des ces petites bêtes.





DES PETITES BÊTES QUI NOUS VEULENT DU BIEN



Pour évoquer le patrimoine naturel du Parc, on pensera facilement au majestueux Balbuzard pêcheur ou à la gracieuse Sterne pierregarin. Et les petites bêtes alors ? Araignées, insectes, mollusques ou vers de terre ont moins la cote. On les dit omniprésentes mais de paroles de spécialistes, il y en a de moins en moins. Le Parc se penche à leur chevet pour mieux les connaître et limiter leur déclin ; il leur dédie la thématique de l'année.

EN CHIFFRES*

329 ESPÈCES DE PAPILLONS
RECENSÉES DONT 57
REMARQUABLES

55 ESPÈCES DE LIBELLULES,
SOIT PLUS DE LA MOITIÉ DES
ESPÈCES FRANÇAISES

16 ESPÈCES D'AMPHIBIENS,
DONT 11 SONT PATRIMONIALES

**700 ESPÈCES DE
COLÉOPTÈRES**

UN MONDE À DÉCOUVRIR

Chaque année, le Parc missionne des associations naturalistes ou des bureaux d'étude pour inventorier des secteurs bien précis du territoire.

L'étude ACIPA (Amélioration de la Connaissance des Invertébrés du Parc) est menée actuellement sur dix zones écologiques majeures du Parc. Les résultats seront publiés au printemps mais on peut d'ores et déjà parler de belles découvertes.

Pour certaines espèces, il s'agira des premières observations réalisées dans l'ouest. Cet inventaire doit pallier en partie à un cruel manque de données sur des petites bêtes telles que les Coléoptères, les Arachnides, les Myriapodes ou les Mollusques bien moins populaires que les libellules ou les papillons de jour...

Au-delà de la connaissance, ces inventaires ont d'autres intérêts comme le précise Bastien Martin, technicien milieux naturels

au Parc : « Les petites bêtes sont aussi des bio-indicateurs : leur présence témoigne de la qualité de l'eau dans un cours d'eau, de la richesse d'un milieu naturel et leur absence est également un signe d'alerte ».

La destruction des milieux naturels est en grande partie responsable du déclin des invertébrés. L'artificialisation des milieux est pointée du doigt mais elle n'est pas la seule cause. Les milieux naturels se banalisent. L'utilisation de produits phytosanitaires a un impact déplorable sur la faune du sol et les pollinisateurs notamment.

Mais l'intervention de l'Homme peut aussi avoir des effets positifs. « Il faut le rappeler aussi, lorsque l'on n'entretient pas une prairie, une lande ou un marais, le paysage se referme et la biodiversité s'appauvrit » souligne Olivier Riquet, chargé de mission Patrimoine naturel au Parc.

* Données issues de l'étude menée en 2012 sur l'état 0 de la biodiversité, de l'étude ACIPA et de la base de données STERNE. Ces chiffres ne sont pas exhaustifs et ne représentent pas l'intégralité des espèces présentes sur le territoire.

UN ENVIRONNEMENT PROPICE

La restauration de milieux naturels est une action majeure pour endiguer la disparition des petites bêtes. Celles des prairies et des milieux humides sont principalement concernées par les actions du Parc. Ainsi sur le secteur de l'Authion, trois sites accueillait encore récemment une peupleraie. Ils ont été convertis en prairie et des haies ainsi que des arbres qui seront taillés en têtards ont été plantés.

Le Parc a déjà restauré plusieurs marais et zones humides, très favorables à l'apparition des libellules comme le Marais de Baffou à Brézé ou le Marais de Taligny sur la commune de la Roche-Clermault.

Mais c'est sur l'étang de Joreau, récemment classé Réserve naturelle régionale, que la diversité de libellules est la plus impressionnante : 47 espèces ont été recensées sur les 96 présentes en France.

Sur les sites Natura 2000 animés par le Parc, des contrats conclus avec des exploitants agricoles et des propriétaires publics ou privés permettent à certains papillons de survivre.

Les petites bêtes sont rarement au centre de l'attention mais en les préservant, on préserve un cortège d'espèces associées et surtout des milieux naturels emblématiques. Comme le précise Olivier Riquet, les résultats sont plus visibles : « *La restauration d'un site naturel a un impact plus fort sur les petites bêtes que sur les grandes* ».

En milieu urbain, la gestion différenciée est aussi une méthode pour favoriser la présence des petites bêtes. Le Parc a accompagné plusieurs communes ou

communautés de communes désireuses de réduire le coût d'entretien en adoptant cette démarche qui vise à réaliser un zonage des espaces publics en fonction de leur utilisation. « *Élus et agents des services techniques ont un gros travail de pédagogie à faire auprès des habitants qui pensent souvent que c'est mal entretenu. Mais tout ceci est étudié. Les herbes hautes sont propices aux insectes, notamment pollinisateurs, même au bord des routes* » rappelle Guillaume Delaunay, responsable du service Biodiversité et Paysages du Parc...

TOUS UN RÔLE À JOUER !

Chez les particuliers, le jardin constitue une zone refuge intéressante pour les petites bêtes si son propriétaire bannit l'usage des pesticides. On peut parfois y observer des espèces intéressantes et impressionnantes comme le Lucane Cerf-Volant. Il ne faut pas oublier que les jardins, proches les uns des autres, offrent un terrain de jeux pour les petites bêtes. C'est aussi ça la Trame Verte et Bleue.

DES SITES À VISITER ?

Vous voulez découvrir des petites bêtes ? Les marais des « Prés d'Amont » à Brain sur l'Authion et de « Baffou » à Brézé, ont été spécialement aménagés pour leur observation. C'est l'occasion d'une balade en famille et de découvertes partagées !

Rendez-vous sur le site Internet du Parc, rubrique Découvertes pour retrouver les sites de balades !



Lucane Cerf-volant mâle



SAUMUR-CHAMPIGNY, LE PAYSAGE AU SECOURS DE LA VIGNE



Sur l'appellation Saumur-Champigny, les viticulteurs se sont inscrits dans un projet surprenant et de longue haleine où les insectes ont toute leur place...

SUIVRE LES POPULATIONS DE RAVAGEURS

Parmi les quatre ravageurs de la vigne, deux d'entre eux, *Cochylis* et *Eudémis* (petits papillons), sont particulièrement surveillés. Leur développement rapide leur permet de réaliser plusieurs cycles dans l'année, menaçant la récolte et la qualité des raisins, en s'attaquant aux fleurs ou aux fruits.

Le syndicat des producteurs de Saumur-Champigny a mis en place depuis plusieurs années des pièges à phéromone sur 36 parcelles. Ils permettent de suivre l'évolution des populations et de communiquer aux viticulteurs les tendances via un bulletin hebdomadaire. « *Le syndicat n'est pas là pour faire des préconisations de traitement, mais c'est un outil d'aide à la décision. À priori, cela a un impact sur les traitements mais c'est difficile à mesurer aujourd'hui* » explique Marie-Anne Simonneau en charge du projet pour le syndicat.

Au fil des relevés, le syndicat souhaite développer une expertise sur le suivi de ces ravageurs même si les effets de météo peuvent tout changer : un peu de pluie et un coup de froid peuvent stopper net leur développement.

LE PAYSAGE AU SECOURS DE LA VIGNE

Sur le sujet des petites bêtes, les viticulteurs du Saumur-Champigny ont été les précurseurs d'un programme unique en France. Il y a plus de 10 ans, après avoir mis en place un protocole de suivi des ravageurs, ils constatent que les paysages ont un impact sur leur présence. Par exemple, *Eudémis* prolifère davantage dans une parcelle où la vigne est omniprésente.

Le syndicat, accompagné par des unités de recherche, expérimente alors la plantation de haies pour apporter plus de diversité végétale au sein de grands îlots de vigne.

Les haies favorisent la présence d'auxiliaires de culture qui vont se nourrir des ravageurs mais constituent aussi une barrière physique pour *Eudémis*. L'enherbement des abords de la parcelle et la présence de végétaux entre les rangs de vigne permet d'accentuer les échanges.

UN REGARD ET DES PRATIQUES QUI CHANGENT

Un schéma d'aménagement a débouché sur la plantation de 20 kilomètres de haies entre 2005 et 2011 mobilisant ainsi 75 viticulteurs sur les 120 que compte l'appellation. Des essences locales plutôt buissonnantes ou rampantes ont été choisies et sont entretenues par les viticulteurs.

Et concernant les résultats ? « *Pour le moment on constate une baisse des ravageurs. L'heure est encore à l'expérimentation. C'est un pari pour rétablir des équilibres naturels* » précise Marie-Anne Simonneau.

Cette dynamique a contribué à faire évoluer le cahier des charges de l'AOC vers une meilleure prise en compte de la biodiversité dans le vignoble. Par ailleurs, « *on remarque un changement de comportement chez les vigneron : ils se sont emparés du sujet, ils me font part de leurs observations, leur regard sur la biodiversité a évolué* » conclut-elle.

Le pari est déjà gagné !

UN CONCOURS PHOTO

Pour que le public s'empare un peu plus du thème de l'année, et à l'occasion de ses 20 ans, le Parc a souhaité mettre en place un concours photo sur le thème «La Grande vie des P'tites bêtes».

Jusqu'au 15 mai, les habitants du territoire ainsi que les établissements scolaires et les centres de loisirs pourront participer gratuitement en s'inscrivant depuis le site du Parc.

De nombreux lots sont à gagner : bons d'achats, tirage photos, nuit sur une toue de Loire...

Les 20 meilleures photos seront sélectionnées par un jury présidé par Erwan Balança, photographe professionnel passionné de nature et de paysage.

Et pour ceux qui se sentent moins aguerris mais qui ne manquent pas de curiosité, le Parc propose un formulaire pour recueillir leurs observations de petites bêtes. Les données recueillies seront saisies sur une base en ligne qui regroupe déjà 100 000 données sur des observations faune/flore réalisées sur le territoire. Vous contribuerez ainsi à une meilleure connaissance de notre territoire.



Inscriptions et renseignements sur :
www.parc-loire-anjou-touraine.fr

LES PETITES BÊTES À LA MAISON DU PARC

Comme tous les ans, la Maison du Parc fait la part belle à la thématique de l'année. Et les petites bêtes ne dérogent pas à la règle. Le programme de cette saison fourmille d'animations, d'expositions et de conférences.

Dès à présent, le public peut découvrir l'exposition « Insectes : Minuscules multitudes » créée par l'association bordelaise Cistude Nature. Un travail d'adaptation a été réalisé par l'équipe du Parc et une scénographe pour y ajouter des espèces du territoire telles que l'Azuré de la Sanguisorbe, petit papillon au cycle de vie surprenant.

L'association Entomologie Tourangelle Ligérienne a été missionnée pour concevoir des boîtes entomologistes regroupant notamment des coléoptères et des papillons non protégés.

Présentée jusqu'au 26 juin, cette exposition qui invite à la contemplation sera suivie d'un autre type d'exposition, un peu plus déjantée : « Même pas peur des p'tites bêtes ». Des animaux étranges et inquiétants prendront place dans la salle d'exposition temporaire, transformée en maison pour l'occasion.

La programmation de cette année s'enrichit de nombreux ateliers proposés notamment pendant les vacances scolaires à destination d'un public familial, cible privilégiée du Parc. Des intervenants du programme éducatif du Parc seront mobilisés pour assurer ces temps d'animation.

« Nous avons aussi prévu des conférences pour un public plus expert ou des élus qui rencontrent des problématiques sur des espèces envahissantes telles que le Xénope lisse ou le Frelon asiatique » explique Christèle Bulot, chargée de mission culture et responsable de la Maison du Parc.



Exposition « Insectes : Minuscules multitudes » visible jusqu'au 26 juin à la Maison du Parc

LA-BREILLE-LES-PINS



- 601 habitants
- (Breillois et Breilloises)
- 2700 hectares dont 2380 hectares de forêt
- Communauté d'agglomération Saumur Loire Développement



Autrefois parsemée de landes et de bois épars, la Breille-les-Pins est aujourd'hui connue pour son massif forestier fréquenté pour la balade en pleine nature.

UNE FORÊT OMNIPRÉSENTE

85% du territoire communal est couvert par la forêt dont 5% sont propriétés de la commune et certifiés PEFC. Ce label garantit des pratiques de gestion forestière durable : préservation des sols et de la biodiversité.

Le Pin maritime est principalement exploité pour l'ameublement et la papeterie. Sa culture a pris le pas petit à petit sur les feuillus, tels que le châtaignier utilisé pour le bois de chauffage. La domination du pin est observable sur l'ensemble du massif. Les sols acides ont rendu difficile la culture d'autres essences. Il faut dire que ceux-ci ont été particulièrement maltraités avec l'extraction massive de la terre de bruyère à destination des jardinerie, stoppée depuis quelques années.

LE CERF, UN ANIMAL PRISÉ

La forêt privée, détenue à une époque par plus de 800 propriétaires, est assez peu exploitée et entretenue pour la sylviculture. Elle accueille en revanche une importante activité de chasse. D'ailleurs, la commune compte une association cynégétique et le cadre de vie propice à la pratique de ce loisir n'est sans doute pas étranger à l'arrivée de nouveaux habitants.

Ici c'est le gros gibier qui est prisé. On vient même de loin pour participer à la « Semaine du brame du cerf » organisées fin septembre par l'association « Faune sauvage » et relayée dans le Carnet de découvertes du Parc.

Plus d'informations : www.labreillelespins.com

Mais de plus petites bêtes fréquentent aussi la forêt : les abeilles de la Maison Girard, basée historiquement à la Breille, butinent pour la confection du miel de bruyères, de châtaigner et de pins. Sans parler des nombreux oiseaux typiques des milieux forestiers tels que les Pics...

POUR PARCOURIR LA FORÊT...

Paradis pour les randonneurs, la forêt de la Breille est traversée par plusieurs circuits de randonnées équestres pédestres ou cyclistes dont le GR36 qui offrent des vues imprenables sur le massif forestier, sur de lumineuses clairières et sur un patrimoine bâti privé bien gardé.

Le Parc naturel régional a également contribué à l'offre de découverte du territoire en participant, il y a quelques années, à la création d'un circuit équestre de 15 kilomètres reliant la Breille-les-Pins à Brain-sur-Allonnes.

Face à cet engouement, la commune a un projet de création d'un gîte équestre en centre-bourg. Le bâtiment, dédié dans les années 50 à l'accueil des enfants venus respirer le bon air de la Breille, connaîtra bientôt une nouvelle vie.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Réputée pour sa culture de petits fruits tels que la myrtille, la Breille accueille une activité pour le moins surprenante : une fabrique de soldat de plomb et figurines. Créé en 1825, CBG Mignot perpétue un savoir-faire unique. Tous les sujets sont peints à la main. L'atelier se visite plusieurs jours par semaine.

Plus d'informations : www.cbgmignot.com

DE NOUVELLES DESIGNATIONS AU SEIN DU PARC

**26 MEMBRES
AU BUREAU DU PARC**

Président : Benoît BARANGER

Vice-Présidents délégués : Benoît FAUCHEUX, Laurent GERAULT

Vice-Président(e)s : Sophie TUBIANA, Eric LOIZON, Laurent HAMON

Représentants Région Centre-Val de Loire

Benoit FAUCHEUX
Isabelle GAUDRON
Jean-Patrick GILLE
Isabelle PAIN
Pierre-Alain ROIRON

Représentants Région Pays de la Loire

Roselyne BIENVENU
Roch BRANCOUR
Christèle CARDET
Régine CATIN
Laurent GERAULT

Représentants Département d'Indre et Loire

Martine CHAIGNEAU
Eric LOIZON

Représentants Département de Maine et Loire

Brigitte GUGLIELMI
Laurent HAMON

Représentants communes et EPCI d'Indre-et-Loire

Benoit BARANGER, Bourgueil
Valérie BOUCHAUD, l'Île-Bouchard
François BRUYANT, Villaines-les-Rochers
Charlotte DE BECDELIEVRE, Richelieu
Philippe GUILLARD, Communauté de communes Chinon
Vienne et Loire

Représentants communes et EPCI de Maine et Loire

Gilbert BOISBOUVIER, Gennes-Val de Loire
Jacky GELINEAU, Communauté Communes de la région
de Doué-la-Fontaine
Elisabeth NOUVELET, Blou
Jackie PASSET, Communauté de Communes Beaufort en
Anjou
Sophie TUBIANA, Communauté d'Agglomération Saumur
Loire-Développement

Représentant ville de Tours

Myriam LE SOUEF

Représentant ville d'Angers

Isabelle LE MANIO

DÉLÉGUÉS TITULAIRES DES RÉGIONS ET DÉPARTEMENTS AU COMITÉ SYNDICAL

Représentants Région Centre-Val de Loire

Benoit FAUCHEUX
Isabelle GAUDRON
Jean-Patrick GILLE
Isabelle PAIN
Pierre-Alain ROIRON
Gilles GODEFROY

Représentants Région Pays de la Loire

Roselyne BIENVENU
Roch BRANCOUR
Christèle CARDET
Régine CATIN
Laurent GERAULT
Eric TOURON

Représentants Département d'Indre et Loire

Eric LOIZON
Etienne MARTEGOUTTE
Isabelle RAIMOND-PAVERO
Marine CHAIGNEAU

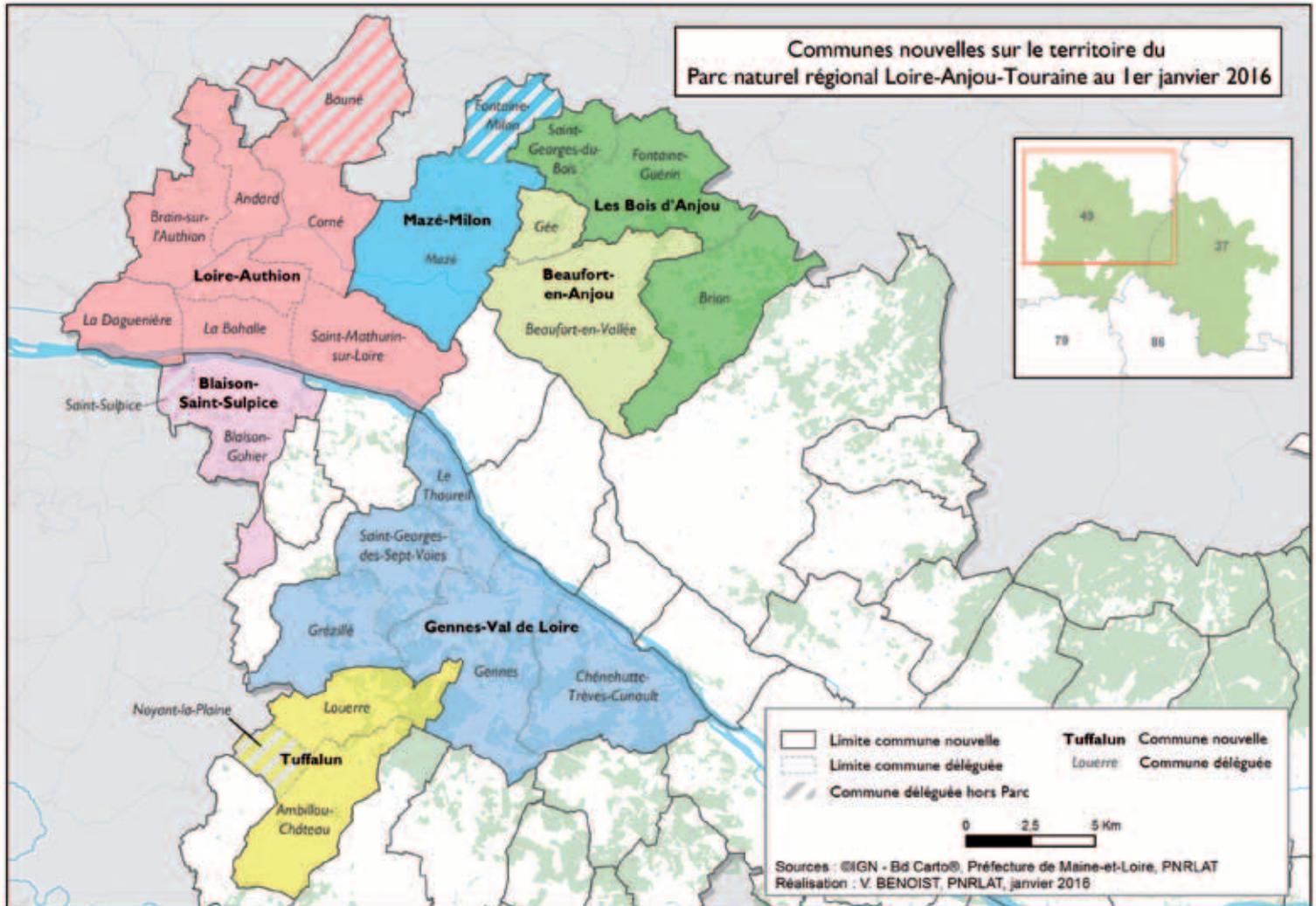
Représentants Département de Maine et Loire

Brigitte GUGLIELMI
Laurent HAMON
Marie SEYEUX
Marie-Josèphe HAMARD



MODIFICATIONS DES STATUTS

La dynamique de création de communes nouvelles est particulièrement rapide dans le Maine-et-Loire. Mais elle a pour effet de baisser singulièrement la représentation des communes angevines au comité syndical. Historiquement constitué sur un principe d'équilibre entre ses parties tourangelles et angevines, le Parc a souhaité modifier ses statuts pour maintenir les représentations des titulaire, et suppléant, des communes fondatrices des communes nouvelles.



Le Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine compte à présent :

- 55 communes en Maine-et-Loire
- 73 communes en Indre-et-Loire

soit 128 communes au lieu des 141 présentes jusqu'à très récemment.

Journal du Parc n°19 _Avril 2016

Directeur de la publication : Benoît Baranger
Conception, rédaction, Cartographie : PNR LAT
Impression : Imprimerie Loire Impression

Crédit photos : David Greyo, Louis-Marie Préau, Christophe Salin, Stéphane Richard (couverture), Chambre d'agriculture, Laurent Arthur, Office de tourisme du Pays de Chinon, Syndicat des vins de Saumur-Champigny, PNR LAT (Catherine Allereau, Camille Deplaix, Bastien Martin) - N°ISSN : 1778 - 8498
Document imprimé sur papier recyclé à partir d'encre végétales

Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine

Bureaux du Parc - 7 rue Jehanne d'Arc - 49730 MONTSOREAU

Tél : 02 41 53 66 00 Fax : 02 41 53 66 09

Courriel : info@parc-loire-anjou-touraine.fr

Site Internet : www.parc-loire-anjou-touraine.fr